

GRUFFY

Phénomène naturel	Description	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone carte 1/25000 ^{ème}	N° de zone DCS
Avalanche	Les couloirs d'avalanches se situent à l'Ouest du Crêt de l'Aigle. Les zones représentées correspondent à l'emprise maximale connue des avalanches. Aucun enjeu majeur n'est concerné.	/	Bois	1	1
Glissement de terrain	Les versant à fortes pentes présent sur les rives du Chéran sont instables du fait de leurs caractéristiques topographiques et géologiques. Ils ont été classés en aléa fort ou moyen de glissement de terrain.	2/3	Bois	2	2
Glissement de terrain	Au lieu-dit « Les Vauthières », les rives du Chéran sont classées en aléa faible de glissement de terrain (phénomène potentiel). Des terrassements importants, des rejets d'eau non maîtrisés, peuvent être à l'origine de glissement de terrains.	1	Bois	3	/
Glissement de terrain	Zone de glissement de terrain potentiel classée en aléa faible. Le substratum subaffleurant fixe la limite amont de cette zone.	1	Prairies	4	/
Chutes de blocs	Des blocs se détachent régulièrement des falaises du Crêt de l'Aigle.	3	Bois	5	3
Chutes de blocs	Des chutes de blocs atteignent régulièrement la RD du Chéran au droit du pont de l'Abîme.	3	Bois	6	4
Crue torrentielle	La lit mineur du Chéran est classée en zone d'aléa fort de crue torrentielle. Son encaissement limite considérablement les débordements.	3	Bois	7	5
Crue torrentielle	Les cours d'eau marquant les limites communales nord et sud sont classés en aléa fort de crue torrentielle. Ils peuvent connaître des variations de débit soudaines en cas de fortes précipitations.	3	bois	8	6
Crue torrentielle	Plusieurs combes de la rive droite du Chéran sont classées en aléa fort de crue torrentielle. Des coulées boueuses ont été signalées en juin 1983 au lieu dit « Leutet », suite à de fortes précipitations.	3	bois	9	7
Crue torrentielle	Au niveau du chef-lieu et du lieu dit « Le Mollard », les ruisseaux de la Combe du Noiret et des Lavinchaix débouchent dans des lieux habités. Des habitations ont subi des dégâts à plusieurs reprises lors d'épisodes pluvieux importants (juillet 1965 et juin 1996)	1/3	Prairies, habitations	10	8
Zone humide	Plusieurs terrains accueillant une végétation hydrophile sont à signaler aux « Granges » et au « Platet ».	2/1	Prairies	11	/
Ruissellement/inondation	Au lieu dit « les Choseaux », une Combe débouche dans un secteur bâti. Certaines maisons ont déjà subi des dégâts lors d'épisodes pluvieux importants (juillet 1965 et juin 1996)	1	Prairies, habitations	12	/